

## Démarches pour renouveler sa licence

Vous souhaitez renouveler une licence pour vous ou pour votre enfant.

Voici la démarche à suivre :

vos identifiants de connexion vous a été envoyé par mail (c'est le même depuis la création de votre Espace Licencié FFC)

1. Se connecter à votre Espace Licencié : <https://licence.ffc.fr/>
2. Cliquer sur "Prendre ma Licence 2022"
3. Vérifier les informations et Charger une photo d'identité (Obligatoire !!)
4. Sélectionner "Prendre une licence Club"
5. Chercher et sélectionner "G.M.C.3.8" avec le code postal 38320.
6. Cliquer sur "choisir ma catégorie" et choisir sa licence (Apprentissage jusqu'à Cadets).
7. Valider la lecture des documents d'assurance
8. Télécharger le Questionnaire Santé vierge.. A remplir et à
9. Remplir le "questionnaire additif de licence" (une fois rempli il est stocké automatiquement).
10. Appuyer sur "Valider"
11. Payer votre licence + adhésion :
  - **En ligne** via ce lien <https://www.helloasso.com/associations/gmc38/adhesions/rejoignez-notre-club-cycliste-sur-grenoble>
  - **par chèque** ou en espèces en le déposant au club (Le Vélodrome, Avenue des Maquis de l'Oisans, 38320 Eybens)
12. Déposer au club : \* la fiche d'adhésion remplie et signée (uniquement si vous ne payez pas votre licence+adhésion en ligne)

### CERTIFICAT MÉDICAL

- Il n'est plus obligatoire pour les mineurs.  
Le jeune licencié remplit le questionnaire de santé et le conserve. Une notification informatique sera apposée dans sa fiche licence pour preuve (signature numérique).
- *Il est obligatoire pour les licenciés majeurs.*  
Sauf si celui-ci est daté de moins de 3 ans pour ceux qui sont licencié en 2021 (date qui est notifiée également dans la fiche du licencié)  
Pour les nouveaux licenciés, le certificat médical doit être daté de moins d'1 an.

### TARIFICATIONS DES LICENCES

Licence Jeunes : 52€ (pour la saison sportive avec prise en compte des 16€)

Autres : voir le tableau sur le site

### DOCUMENTS A FOURNIR LICENCE

Les documents suivants doivent être insérés dans la fiche licencié

- Photo
- Pièce d'Identité (Pas de livret de famille)
- Additif - **OBLIGATOIRE** (se télécharge tout seul si le licencié a bien coché toutes les cases)